

Du 14/05/2024 au 29/05/2024



**60€
remboursés**

Sur une sélection de téléphones mobiles

Pour bénéficier de votre remboursement :

Vérifiez que vous êtes éligible à l'offre de remboursement

- Être abonné à l'un des forfaits suivants :
 - Forfait Free
 - Série Free
- Avoir commandé un téléphone mobile entre le 14/05/2024 et le 29/05/2024 :
 - PRS iPhone 12 Reconditionné 64Go - Bleu en location avec option d'achat avec Free Flex (1er paiement de 109€, puis 11.99€/mois sur 24 mois, option d'achat 52€, soit coût total si achat après remise immédiate et hors remboursement(s) sur demande 449€)
 - PRS iPhone 12 Reconditionné 64Go - Bleu en achat comptant (449€)

Rendez-vous sur votre Espace Abonné pour demander votre remboursement

- Connectez-vous sur mobile.free.fr/account/mes-odr
- Saisissez le numéro IMEI du smartphone présent sur l'étiquette du coffret ou sur votre facture
- Validez votre demande de remboursement

Vous avez 30 jours à compter de la date de votre commande pour nous adresser votre demande de remboursement depuis votre Espace Abonné.

Suivez l'avancement de votre dossier

- L'accusé de réception de votre demande de remboursement, puis sa validation, vous seront confirmés par email.

Modalités de remboursement avec location avec option d'achat Free Flex

- Votre remboursement se fera sous forme d'avoir sur facture(s) à partir de votre 3ème facture après validation de votre demande, excepté en cas de retour de votre mobile après rétractation. Le remboursement ne pourra intervenir en cas de défaut de paiement sur les 3 premières factures.
 - L'avoir sera valide sur 1 ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture), jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. En cas de facture à zéro euro, le remboursement débutera lorsque votre facture sera positive. Toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte.

Offres différées de remboursement valables en France métropolitaine entre le 14/05/2024 et le 29/05/2024, réservées aux particuliers. Offres limitées à 1 remboursement par mobile et par Forfait Free 5G ou Série Free, et à 3 remboursements par foyer (même nom, même adresse). Offre non cumulable avec toute autre offre concernant l'un de ces produits. Offres valables pour les abonnés Forfait Free 5G ou Série Free et ayant souscrit à l'offre Free Flex.

Modalités de remboursement avec achat au Comptant

- Votre remboursement se fera sous forme d'avoir sur la(les) facture(s) de votre abonnement mobile à partir de votre prochaine facture suivant un délai de 15 jours après validation de votre demande, excepté en cas de retour de votre mobile après rétractation.
- L'avoir sera valide sur 1 ou plusieurs factures de votre abonnement mobile (en fonction du montant mensuel de votre facture), jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. En cas de résiliation de l'abonnement mobile avant épuisement du montant de l'avoir, remboursement par virement. En cas de facture à zéro euro, le remboursement débutera lorsque votre facture sera positive. Toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte.

Offres différées de remboursement valables en France métropolitaine entre le 14/05/2024 et le 29/05/2024, réservées aux particuliers. Offres limitées à 1 remboursement par mobile et par Forfait Free 5G ou Série Free, et à 3 remboursements par foyer (même nom, même adresse). Offre non cumulable avec toute autre offre concernant l'un de ces produits.